

## La Ville de Mulhouse poursuit la reconversion de son patrimoine industriel

*A travers le programme « Mulhouse se transforme », la municipalité agit depuis plusieurs années pour redonner vie à son patrimoine industriel. Priorité nationale face à l'artificialisation des sols, la reconversion des friches a fait l'objet d'un contrôle thématique de la Chambre régionale des comptes auprès des collectivités du Grand Est. Alors que l'institution a rendu son rapport concernant les sites mulhousiens, la Ville engage une nouvelle étape dans la transformation du site DMC en quartier vivant et « démonstrateur de la ville durable ».*

### La Chambre régionale des comptes évalue l'efficacité des politiques publiques menées sur le patrimoine industriel de Mulhouse

La Chambre régionale des comptes (CRC) vient de rendre un rapport portant sur la reconversion des friches industrielles. Celui-ci fait suite à un contrôle mené entre août 2024 et août 2025 auprès de la Ville de Mulhouse et de Mulhouse Alsace agglomération (m2A). Ce contrôle s'inscrit dans une démarche globale, menée à l'échelle régionale, d'évaluation de l'efficacité des politiques publiques adoptées par les collectivités pour aider à la reconversion des friches industrielles. Ceci dans un contexte marqué par la lutte contre l'artificialisation des sols et la rareté du foncier.

Dans un volet stratégie et gouvernance, la CRC considère que la Ville a une très bonne connaissance de l'état de son patrimoine industriel. Elle a également pu constater une très bonne mobilisation des partenaires et des financements pour aider à la reconversion des sites DMC et du Village industriel Fonderie (ViF). Si la démutualisation des services avec m2A a eu pour effet de ralentir certains projets, la Chambre relève que la collectivité a défini des objectifs clairs concernant la transformation des friches, déclinés en actions traduites de manière cohérente dans sa programmation financière pluriannuelle.

Sur l'analyse des projets de reconversion, la Chambre régionale des comptes souligne que la Ville et m2A ont su accorder leurs actions concernant le Village industriel Fonderie et l'inscrire dans de nombreux dispositifs partenariaux, « permettant de bénéficier d'une part significative de financements externes pour mener ce projet d'ampleur ».

Au sujet de DMC, l'institution souligne l'engagement des collectivités locales et de la SERM (devenue Citivia SPL) dès 2007 pour réhabiliter les espaces libérés par le recentrage des activités industrielles, soit 12 hectares de foncier et 110 000 m<sup>2</sup> de patrimoine bâti emblématique. L'autorité de contrôle note également de nombreuses contraintes qui complexifient la transformation du site, notamment la pollution des sols, dont le traitement a déjà mobilisé d'importants efforts financiers (11 millions d'euros HT depuis 2022).

Le rapport relate le passage de la logique de reconversion économique à celle d'un projet urbain piloté par la Ville de Mulhouse depuis 2022. Mais aussi l'engagement commun des collectivités locales et de Citivia pour aménager les rues structurantes du quartier et réhabiliter l'un des imposants bâtiments de briques rouges à court terme. Le document souligne l'effet de levier des subventions et dispositifs de soutien de l'Etat, et notamment de l'Appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable ».

### **Une nouvelle dynamique pour un projet urbain « démonstrateur de la ville durable »**

La sélection de la Ville de Mulhouse et du quartier DMC parmi les 39 lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateur de la ville durable » en 2021 a donné un nouvel élan au projet urbain, renforçant ses ambitions en matière d'inclusion, de sobriété et de résilience. Les expérimentations, menées durant la phase d'incubation de ce programme du Plan d'investissement d'avenir « France 2030 », ont permis d'évaluer les potentiels d'autoproduction et d'autoconsommation énergétique, tout en posant les bases d'une démarche innovante d'optimisation et de partage des ressources du quartier, appuyée sur une plateforme de données numériques et citoyenne.

La Ville de Mulhouse fait ainsi perdurer la créativité et l'inventivité qui ont fondé ses succès industriels, puis guidé les projets de reconversion pionniers du quartier DMC, tels que la résidence d'artistes Motoco, le Climbing Mulhouse Center, ou encore le Village des activités.

La Ville entend prolonger cette dynamique en lançant une série d'études urbaines, programmatiques et opérationnelles pour consolider les fondations de ce grand projet urbain. L'objectif : faire émerger un quartier de ville attractif et vivant, qui fait la part belle à l'innovation et aux arts graphiques et numériques.

Véritable poumon de fraîcheur et de biodiversité, ce « quartier des futurs » portera une attention forte à l'aménagement « à hauteur d'enfants », un fil rouge qui permet de décliner de nombreuses thématiques telles que l'accessibilité, les mobilités actives, le confort d'usage ou encore la sûreté des espaces dans un secteur où près de 10 000 enfants sont scolarisés de la maternelle au post-bac.

---

#### **Contact presse**

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr



@Mulhouse\_presse



[mulhouse.fr/fr/espace-presse/](http://mulhouse.fr/fr/espace-presse/)